

BULLETIN D'INSCRIPTION VIDE-GRENIERS DU 7 JUIN

À RETOURNER AVANT LE DIMANCHE 31 MAI 2026 (SI ENVOI POSTAL) OU AVANT LE SAMEDI 6 JUIN 2026 À 18H (SI DÉPÔT DIRECT DANS LA BOÎTE AUX LETTRES).

Nom : Prénom :

Adresse : Tél :

..... Mail :

CP / Ville : N° Pièce d'identité :

Préfecture de :

Souhaite bénéficiaire d'un emplacement de M/L

TOTAL :M./L. X 2,50 € LE M =€

Le soussigné affirme par la présente ne pas avoir participé à plus de deux ventes au déballage depuis le début de l'année 2026.

Signature :



Ce bulletin d'inscription accompagné du paiement (Chèque ou Espèces) sont à retourner par voie postale ou dépôt direct en boîte aux lettres à :

M. Patrick BOURIOT - 529 chemin de Saint-Béarn, 82200 Moissac.

Chèque libellé à l'ordre : "Association Téléthon Force T Moissac".

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

- Tarif emplacement : 2,50 € le mètre linéaire.
- Paiement par chèque ou espèce uniquement.
- Les annulations seront possibles jusqu'au Dimanche 31 mai 2026 inclus (inscriptions non-remboursées à compter de cette date).
- En cas d'annulation par l'organisateur de l'événement, les inscriptions seront remboursées.
- Votre inscription n'est confirmée qu'à compter de la réception du paiement accompagné du bulletin ci-dessus.
- Vente d'objets d'occasion de particulier à particulier uniquement.
- Les ventes d'animaux et de produits alimentaires sont interdites.
- Les exposants sont priés de laisser leur emplacement propre.
- Veuillez vous munir d'une pièce d'identité le jour même.